9e ANNEE. — N° 24 DIMANCHE 25 FEVRIER 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

On avait imprégné certains esprits de mensonges. Il faut, à présent, les désintoxiquer. S'ils voulaient se livrer à cette cure mentale, à cette œuvre d'assainissement cérébral, les repentis du communisme auraient là un bon moyen de prouver qu'on a bien fait de leur pardonner.

Donc la Chambre, à l'unanimité, vient de prononcer la déchéance de soixante députés de l'ex-parti communiste. Elle en a épargné sept estimant que ceux-là avaient entonné la palinodie assez à temps pour qu'elle parût acceptable. Sur l'avis de sa commission, que le gouvernement appuyait, la Chambre a tenu leur reniement pour bon et valable.

C'est de justesse pourtant qu'ils l'ont échappé. Il s'en est fallu de bien peu que, sur la simple constatation de leur tare originelle, tous ne fussent condamnés en bloc. M. Louis Marin en avait fait la proposition qui ne fut repoussée que par 44 voix. Pour que cette faible minorité se transformât en forte majorité, il eût suffi que le gouvernement se tût, au lieu de recommander le projet de la commission.

⁂

Ils avaient répudié Staline et le bolchevisme. On a voulu les tenir pour sincères. Cela ne signifie pas d'ailleurs que l'absolution leur ait été donnée pleine et entière. Ces pénitents n'ont été admis qu'à prouver la vérité de leur contrition et qu'à se rendre dignes, par une conduite exemplaire, de l'indulgence à eux accordée.

Le rapporteur, M. Georges Barthélémy, député socialiste de Puteaux, s'est exprimé, au nom de la commission, en termes énergiques et clairs. Les déchus, a-t-il dit, sont des traîtres qui méritent la guillotine. La commission compte que le gouvernement continuera à faire son devoir, qui est de pourchasser impitoyablement tous les agents de l'étranger et de briser la propagande infâme que certains s'efforcent de faire encore en se cachant. L'action répressive doit être incessante et impitoyable ! Et le rapporteur a insisté avec force pour que nos administrations soient débarrassées des éléments suspects qui peuvent encore s'y dissimuler. La volonté de la Chambre est que toutes les mesures soient prises pour que nos armées ne se trouvent pas prises à revers par des traîtres plus ou moins camouflés au moment où elles défendent la patrie contre le nazisme allié au bolchevisme.

Il faut que le pays soit défendu par le gouvernement contre les ennemis de l'intérieur, comme il l'est par nos soldats contre les ennemis de l'extérieur.

⁂

Donc, plus de communisme et plus de communistes chez nous ! Complices d'Hitler et agents de Staline, ils sont des espions de l'ennemi et doivent être traités comme tels. En temps de guerre, tous les gouvernements sont des gouvernements de salut public. Responsables de cette mission sacrée, ils doivent l'accomplir sans faiblesse et sans négligence, qui seraient plus que des fautes, qui seraient des crimes contre la patrie.

Les députés déchus vont passer devant le Conseil de guerre. Les repentis sont admis à faire la preuve de leur sincérité et mis en surveillance.

Un de ceux-là, M. Loubradou, a très bien expliqué que l'impérialisme bolcheviste est la cause de cette guerre et que, sans l'alliance monstrueuse d'Hitler et de Staline, l'Europe serait encore en paix. Il a montré que le triomphe de cette abominable coalition transformerait la France en terre d'exploitation, où les ouvriers français seraient moins que des esclaves. On leur propose la Révolution sur des monceaux de cadavres ! Qu'ils regardent aujourd'hui les choses comme elles sont et ils comprendront alors que, vaincre Hitler reste maintenant le seul moyen de sauver la liberté des peuples et d'assurer la dignité des individus.

⁂

Exprimées par un de ceux qui les contestaient autrefois, ces vérités, que nous avons si souvent écrites, n'en prennent que plus de force et d'éclat. Il faut les répéter aux esprits faibles qu'on a exaltés dans l'erreur.

Il faut leur dire le contraire de ce qu'on leur a si souvent prêché. Il faut leur dire que la soi-disant dictature du prolétariat n'est qu'une ignoble tyrannie de mouchardage et de terreur pratiquée sur le prolétariat par un petit groupe d'hommes qui se sont eux-mêmes institués dans leur toute-puissance. Il faut leur dire que l'ouvrier, que le paysan, loin d'être libérés, vivent là-bas dans une abjection matérielle et intellectuelle que les moins évolués des indigènes d'Afrique ne supporteraient pas. Il faut leur dire que le despotisme de Staline est cent fois plus sanguinaire que celui des tzars les plus inhumains. Il faut leur dire qu'une innombrable bureaucratie dévoratrice s'est substituée, en Bolchevie, à l'ancienne aristocratie et qu'elle est beaucoup plus tyrannique que les plus féroces « barines » d'autrefois...

⁂

Bref, on a imprégné certains esprits de mensonges. Il faut, à présent, les désintoxiquer. S'ils voulaient se livrer à cette cure mentale, à cette œuvre d'assainissement cérébral, les repentis du communisme auraient là un bon moyen de prouver qu'on a bien fait de leur pardonner.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le Maranne et le docteur

C'est un moment bien désagréable pour des habitués lorsqu'un monsieur qui n'est pas du café hausse le ton. Le patron est bien content alors d'avoir un client un peu digne qui remet les choses au point.

Hier, à la Boule, Mc de La Couine avait amené un certain M. Le Maranne, bel homme bien vêtu et éloquent, qui s'exprima avec quelque vivacité peut-être :

— Je suis un homme de décision, dit-il en s'asseyant à la place de Duard père qui était au lavabo.

— Que ferais-tu ? demanda Mc de La Couine, avec un clin d'œil encourageant.

— En huit jours, trancha Le Maranne, je délivre la Finlande, je prends Leningrad et je laisse sur les épaules d'Hitler le cadavre de la Russie.

— Magnifique ! Mais comment ?

— Je pars d'ici avec deux divisions ; j'en débarque une à Trondheim, l'autre à Narvik, je traverse la Norvège en chemin de fer, je passe en Suède...

— Pardon ! pardon ! tu passes ! tu passes !... Si on te le permet !

— Pas besoin de permission ! Je sors de ma poche l'article 16 du pacte de la Société des nations et j'ai la voie libre. De Suède j'arrive en Finlande... D'un seul coup, j'ai enfoncé le bolchevisme et garé le fer suédois de l'attaque allemande...

Le Maranne eût continué si, soudain, M. Duzauzeau n'avait levé l'index :

— Je vous suis dans votre course, monsieur, et je me demande ce que vous faites du droit des Etats souverains, du droit des gens et du respect des neutres. Avez-vous oublié le mot de Berryer qu'il vaut mieux laisser courir mille assassins que d'enfermer un innocent ? Ne sauriez-vous pas en faire l'application aux relations des peuples ? Sans m'indigner, votre discours me trouble, dans ma conscience d'Européen.

— Bravo ! cria le patron.

— Permettez ! dit Le Maranne.

— N'insistez pas ! Je crois que l'on vous l'a assez rivé votre clou, dit Duard père.

— Je n'aime pas à en faire état, mais tout de même ! Je suis docteur en droit ! dit modestement M. Duzauzeau.

André DELHAY.

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de jeudi, le Sénat a repris la discussion des interpellations sur l'organisation économique du pays en temps de guerre. M. Moulion, sénateur du Morbihan, réclame le contrôle rigoureux des organismes de répartition.

M. Portmann parle en faveur des exportations des vins et spiritueux français. Il expose la situation de notre exportation vinicole durant les mois qui ont précédé la guerre et montre qu'au début de l'été 1939 la situation se présentait d'une manière favorable.

Mais cette période est terminée, dit M. Portmann : nous arrivons à la période de crise : les difficultés pour les exportateurs de vins sont nombreuses aussi bien en France que sur les marchés extérieurs. M. Portmann demande au ministre du commerce d'aider l'exportation de nos produits vinicoles. Répondant à M. Mario Roustan, M. Queuille, ministre de l'agriculture, déclare que la crise du café est due au manque de transports.

M. Fabre parle en faveur des petits commerçants, industriels et artisans. M. Marogu parle du problème des exportations et M. Gautherot constate que la mobilisation a privé nos campagnes de la plupart de leurs hommes valides. La suite de la discussion des interpellations est renvoyée au 29 février.

A la Chambre

Dans la séance de jeudi, la Chambre discute le projet de loi portant suppression de la patente. L'article 1er porte que cette suppression aura lieu dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. M. Becquart propose qu'elle soit supprimée dans les villes où cet impôt fonctionne encore.

M. Raynaud combat la proposition qui est retirée. L'article 1er est adopté, ainsi que l'article 2. Le gouvernement déposera, avant le 1er janvier 1941, un projet de loi de réorganisation des finances locales. Le projet sur la patente est renvoyé à la Commission.

La Chambre adopte une proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à instituer d'urgence une Journée nationale d'aide à la Finlande. La proposition est adoptée.

L'Allemagne contre les neutres

Les menaces virulentes des dirigeants nazis à l'adresse des neutres coïncident avec la prochaine réunion des puissances scandinaves, à Copenhague, les 24 et 25 février.

Le ministre des affaires étrangères suédois, M. Gunther, a énuméré les pertes infligées à la marine marchande suédoise, au mépris de toutes les lois de l'humanité. Le bilan établi par M. Gunther est éloquent : 243 marins tués, sept navires coulés de façon certaine par des sous-marins allemands.

Dans les milieux diplomatiques neutres de Berlin, on considère les menaces allemandes d'une guerre totale contre la navigation neutre comme une mauvaise plaisanterie de la part de l'Allemagne, qui n'a pas attendu l'affaire de l' « Altmark » pour essayer d'arrêter le ravitaillement de l'Angleterre par les neutres.

Contre l'Iran et la Turquie

La presse et la radio de Moscou ont déclenché une vioente campagne contre la Turquie et l'Iran. Un torrent d'insultes est déversé contre ces deux pays qui sont accusés d'être les instruments du capitalisme et de s'être inclinés devant l' « impérialisme » de la Grande-Bretagne et de la France.

L'Iran, avec ses riches puits de pétrole, est particulièrement visé, et les insultes dirigées contre lui rappellent tellement celles qui s'accumulèrent sur la Finlande avant l'attaque soviétique que l'on craint vraiment que la Russie envisage une nouvelle agression.

Les Russes bombardent un village suédois

L'agence télégraphique suédoise communique que le village de Pajala, situé dans la vallée de Torna, dans la Suède septentrionale, à environ dix kilomètres à l'ouest de la frontière suédo-finlandaise, a été bombardé par sept avions russes. On ne signale cependant aucune victime.

Pajala compte environ mille habitants.

Rejet des pourvois des 35 ex-députés communistes

Le tribunal militaire de cassation a rejeté les pourvois formés par les trente-cinq députés communistes, parce que les faits qui leur sont reprochés ne peuvent être considérés comme rentrant dans l'exercice de leur mandat de député.

Par conséquent, les trente-cinq communistes seront jugés prochainement par le troisième tribunal militaire.

L'Egypte coopérera avec les alliés

Le roi Farouk aurait chargé M. Eden de remettre un message au roi George d'Angleterre. Après avoir remercié le souverain du message qu'il lui a envoyé, il s'exprimerait ainsi :

Je souligne le désir sincère de l'Egypte de coopérer le plus largement possible au succès final des alliés.

La Conférence de Copenhague

Le « Politiken » annonce que la conférence, à Copenhague, des ministres des affaires étrangères du Danemark, de Suède et de Norvège, s'est ouverte et s'est occupée des différents points suivants :

1. Graves problèmes que la guerre a soulevés pour les neutres du Nord ;
2. Terrible guerre maritime ;
3. Guerre contre le peuple frère nordique ;
4. Politique économique et toutes autres questions surgies depuis le commencement de la guerre.

Communiqué officiel

N° 344. — Actions des deux artilleries, notamment à l'ouest de la Sarre et à l'est de la Blies.

Activités accrues des deux aviations entre Moselle et Rhin et en Alsace.

N° 345. — Nuit calme.

EN PEU DE MOTS...

— La police de Toulon a procédé à une perquisition au domicile du nommé Ducros, secrétaire de l'ancien parti communiste à Hyères. Ducros a été mis en état d'arrestation.

— La Cour d'assises de la Seine-Inférieure a condamné à 12 ans de travaux forcés, 10 ans d'interdiction de séjour, le nommé Prévost, ancien notaire, inculpé d'avoir détourné 3 millions et demi de francs.

— Les époux Thériaud, cultivateurs à Briant (Saône-et-Loire) ont eu 16 enfants, dont 15 sont vivants : 10 garçons et 5 filles. Neuf fils et 2 gendres sont actuellement mobilisés.

— Plusieurs secousses sismiques se sont produites près de Kayseri, en Turquie. Quatre villages ont été entièrement détruits. On compte 40 morts et de nombreux blessés.

— Le Bureau de l'Association des Maires de France a décidé que le Congrès annuel des maires se tiendrait à Paris, les 2, 3, 4 et 5 mai prochain.

— Les membres du Comité d'organisation de la Journée franco-britannique du 11 novembre 1939, au cours de laquelle eut lieu la vente en France et en Angleterre du bleuet et du coquelicot, ont remis à M. Daladier une somme de 2 millions de francs, produit de cette vente.

NOS ÉCHOS

Petite histoire.

Nos amis Anglais gardent leur goût pour l'humour. Voici la dernière histoire qui circule à Londres :

Samedi matin. Le ministre téléphone à une grande usine :

— Où en sont vos fabrications ?

— La personne compétente est absente ; nous vous rappellerons lundi matin, lui répond-on au bout du fil.

Le ministre rugit :

— Lundi matin ! ! ! Oubliez-vous que nous sommes en guerre ?

L'industriel proteste de sa bonne volonté :

— Mais... heu... nous vous rappellerons ce soir...

Alors le ministre :

— Ce soir ! Nous fermons à midi. Oubliez-vous que nous sommes samedi ?

Amitié franco-anglaise.

Dans un récent discours, Sir Edward Grigg, Secrétaire parlementaire au Ministère de l'Information, a rendu un chaleureux hommage à la vaillance du peuple français et aux sacrifices qu'il supporte :

« Le peuple anglais », dit-il, « ne pourra jamais être assez reconnaissant à la nation française de tout ce qu'elle a fait et supporté dans ces cinq derniers mois, ni avoir assez de gratitude pour les prévoyants soldats de France qui commencèrent il y a plus de dix ans à édifier la ligne Maginot. »

Ah ! bah ! pas possible ?

La presse allemande plaignait naguère la presse française d'être obligée, pour satisfaire son public friand de nouvelles sensationnelles, de fabriquer à tout moment d'énormes « bobards ».

Il est peut-être vrai, en effet, que l'amour des gros titres conduit parfois à l'exagération ou même à l'erreur. Mais, — un service en vaut un autre, — nous nous permettons de signaler à la presse allemande certaine information donnée le 8 février, à 21 heures, par Stuttgart. *Elle nous signalait la paille. Nous lui montrons la poutre.* Voici cette information :

En France, les préfets de police (sic) *ont ordonné d'incorporer tous les jeunes gens âgés de 14 à 17 ans pour les occuper aux travaux de l'arrière. L'opinion publique française se montre très indignée de cette mesure, et il est à noter que les jeunes gens désertent en masse par la frontière franco-belge ?*

Il convient d'ajouter que cette information a été donnée en langue allemande, c'est-à-dire qu'elle était réservée à l'usage interne.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Blocage et distillation obligatoire

On sait que les viticulteurs qui furent frappés par les calamités agricoles en 1936 furent dispensés, pour leur récolte de 1937, de la prestation d'alcool prescrite par la loi vinicole pour les gros et moyens producteurs. Sinistrés de nouveau en 1938, les mêmes viticulteurs avaient de bonnes raisons d'espérer une semblable mesure de bienveillance en ce qui concerne leur récolte de 1939.

C'est dans le but de provoquer cette importante décision que M. Pons, maire de Parnac, attira dernièrement l'attention de M. René Besse, député du Lot et ministre des pensions, sur les faits :

1° Qu'en 1939, un très grand nombre d'agriculteurs sinistrés durent abandonner leurs vignobles et leurs foyers pour répondre à l'ordre de mobilisation.

2° Que, si les récoltants de certains départements ont pu toucher leurs allocations de solidarité pour leurs pertes de 1938, il n'en a pas été de même pour ceux du département du Lot.

Comme il fallait y compter, l'actif et distingué représentant de l'arrondissement de Cahors n'a pas manqué de s'intéresser à la question et nous avons en main la copie d'une lettre adressée par M. le ministre de l'agriculture à M. René Besse et faisant suite à sa vigoureuse intervention.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance du public la décision favorable du ministre de l'agriculture, qui donnera satisfaction à un grand nombre de viticulteurs de notre département :

« Monsieur le Ministre et cher collègue,

« J'ai l'honneur de vous accuser « réception de votre lettre concer- « nant les viticulteurs sinistrés du « département du Lot et je m'em- « presse de vous faire connaître que « j'ai transmis la requête de M. Pons, « maire de Parnac, au Directeur gé- « néral des Contributions indirectes « en lui demandant de bien vouloir « prendre les décisions qui s'impo- « sent. Veuillez agréer...

Signé : QUEUILLE. »

Nous avons donc bon espoir de voir nos viticulteurs relevés de l'obligation du blocage et de la distillation pour l'année 1939, et nos chers mobilisés, qui savent les difficultés de leurs familles à ce sujet, seront sans doute bien satisfaits de constater qu'à l'arrière on se préoccupe de leurs intérêts familiaux. — E. L.

CANDIDATS A L'ECOLE DE L'AIR

Les jeunes gens âgés de 17 ans au moins et de 22 ans au plus le 1er janvier 1940, candidats au concours d'admission à l'Ecole de l'Air (élèves officiers de l'Air, cadre navigant) en 1940, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire avant le 10 mai au soir à la Préfecture du département où ils font leurs études et où tous renseignements sur les pièces à produire pour l'inscription leur seront donnés.

ASSURANCES SOCIALES

Le gouvernement vient de soumettre à la Chambre un projet de loi aux termes duquel, pendant la durée des hostilités et jusqu'à une date à déterminer par décret, demeureront assujettis aux Assurances sociales, les travailleurs immatriculés à la date du 31 décembre 1939, dont la rémunération totale annuelle dépassera, en raison d'heures supplémentaires de travail effectuées dans les conditions prévues par le décret du 27 octobre dernier, le chiffre-limite présentement fixé à 30.000 francs.

Déclaration d'association

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Caisse départementale des Allocations familiales des travailleurs indépendants du Lot. » But : paiement de la prime à la première naissance et des allocations familiales aux travailleurs indépendants.

Siège social : 3, place Rousseau, Cahors.

UN VOLEUR ARRÊTÉ

La police de Cahors avait été saisi, le 29 janvier, d'une plainte pour vols d'objets mobiliers au préjudice de MM. Garrabou, Hostis et Hébert. Les soupçons se portèrent sur un nommé Alret Renz-Jaune, 23 ans, réfugié espagnol, demeurant à Caillac (Lot).

Entre temps, l'enquête se poursuivit à Cahors. C'est ainsi qu'on parvint à établir qu'au début décembre, cet individu avait dérobé une trousse contenant un appareil tensiophone dans la voiture du docteur Besse, en stationnement devant la Maternité de Cahors.

En outre, Alret avait dérobé un manteau en cuir fourré, d'une valeur de 600 à 700 francs, au préjudice de M. Clément, marchand forain à Cahors.

Au cours de la perquisition qui a été faite à son domicile, l'appareil tensiophone et le manteau en cuir ont été retrouvés.

Alret a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison de Cahors.

Modifications à l'horaire des trains

La S.N.C.F. informe le public qu'à partir du *25 février 1940*, les modifications ci-après seront apportées aux horaires actuels des trains de voyageurs :

Entre Brive et Cahors, le train 1.672 partant de Cahors à 5 h. 30, arrivant à Brive à 8 heures, n'aura lieu que les jours de foire à Brive :

Le train 1.674, qui avait été supprimé, sera rétabli avec l'horaire suivant :

Départ de Cahors à 8 h. 10.
Arrivée à Brive à 10 h. 57.

Entre Agen et Montauban, le train 2.979, partant d'Agen à 11 h. 44, arrivant à Montauban à 13 h. 08 et le train 2.994, partant de Montauban à 12 h. 45, arrivant à Agen à 14 h. 21, seront supprimés.

D'autres suppressions de trains de voyageurs intéressent un certain nombre d'autres lignes.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements des gares.

Examens et concours

Voici les dates des examens et concours de l'enseignement primaire et de l'enseignement primaire supérieur en 1940 :

Examen pour l'obtention des bourses dans les établissements d'enseignement primaire supérieur (aspirants et aspirantes) : le 23 mai.

Certificat d'aptitude à l'éducation physique (degré élémentaire : le 23 mai.

Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique (aspirantes) : 1re partie, le 3 juin ; 2e partie, le 17 juin.

Concours d'admission aux Ecoles Normales Primaires (instituteurs et institutrices) : le 1er juillet.

L'heure d'été

Lecteurs, attention : dans la nuit de dimanche, il faut avancer pendules et horloges d'une heure.

PALAIS DES FETES

Samedi 24, dimanche 25 février, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

André Lefaur, Germaine Aussey, Paul Cambo, dans un film gai,

MON ONCLE ET MON CURÉ

Ce film, tiré du célèbre roman de Jean de la Brète, constitue un spectacle jeune, frais, joyeux, et le scénario à la fois spirituel et alerte, en fait un film du moment.

En complément : Shirley Temple, dans une charmante comédie,

TCHIN-TCHIN

Actualités mondiales de la semaine.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**
Spécialiste renommé d'Indéfrisables
4, *rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél.* 170
Pas plus cher, mieux, plus chic

CAHORS

MORTEL ACCIDENT DE CHASSE

Une bien vive émotion a été provoquée, jeudi soir, vers 18 heures, à Cahors, par un accident mortel de chasse, qui s'est produit, vers 17 heures, sur le chemin de l'île de Cabessut.

Donc, ce jour-là, vers 14 heures, Pierre Le Mouilloux, 19 ans, matelot à bord du bâtiment de ligne « Richelieu », à Brest, en permission chez ses parents, demeurant rue du Portail-Alban, se rendait avec un camarade, François Lâcher, à la chasse aux moineaux dans l'île de Cabessut. Il était armé d'une canne à fusil.

En passant place des Petites-Boucheries, ils rencontrèrent un camarade, Lucien Audebert, 18 ans, garçon boulanger, qui les accompagna.

Ensemble, les trois jeunes gens se rendirent donc à Cabessut et durant toute cette promenade, la plus franche gaîté ne cessa de régner entre eux.

Malheureusement, à l'entrée du chemin qui conduit à l'île, Audebert, se tenant à côté de Le Mouilloux, un peu en avant, se retourna vers celui-ci et le bouscula. A ce moment, Le Mouilloux tenait la canne à fusil, la poignée dans la main droite, le canon dans la main gauche, l'arme inclinée.

Sous le choc, le coude de Le Mouilloux fut soulevé, le coup partit et la charge atteignit Audebert en plein cœur.

Audebert tomba, inanimé. Transporté à l'hôpital de Cahors, les docteurs Rougier et Calvet ne purent que constater le décès.

M. le Commissaire de police a ouvert une enquête sur ce tragique accident qui frappe si cruellement deux honorables familles.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Julien Riols, née Boudy, décédée à Cahors. Elle était la mère de M. Raymond Riols, typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot », actuellement mobilisé.

Les obsèques de Mme Veuve Riols ont été célébrées vendredi, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Avec tout le personnel de l'imprimerie, nous adressons à M. et Mme Raymond Riols, à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

⁂

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Gauthier, décédée à Cahors, à l'âge de 78 ans.

Mme Gauthier, pendant plus de 45 ans, exerça la profession de sage-femme dans notre ville où elle était bien connue et très estimée.

A ses obsèques, qui ont été célébrées jeudi matin, assistait une foule nombreuse qui a témoigné de vives sympathies à son fils, M. Gauthier, à Mme et à leurs enfants, à M. Auzi, à tous les parents, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

PLACE DE CAHORS
Appel d'offres

Marché de Travaux. Abat de Bétail. Bovins et ovins pour les détachements de la Place de Cahors, fournitures assurées par l'administration militaire. Période du mois de mars 1940. Poids approximatif, 7.000 kilos. Offres reçues jusqu'au 26 février 1940, à 10 heures.

Pour tous renseignements, pièces à produire, Cahier des Charges, demandes, s'adresser au Président de la Commission des Ordinaires, Caserne Bessières, à Cahors.

EDEN

Samedi 24 et dimanche 25 février, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 heures.

Les deux plus grands chanteurs du Metropolitan de New-York, Nelson Eddy et Jeannette Mac Donald, dans l'opérette la plus féerique de l'année,

LE CHANT DU PRINTEMPS

En complément : *La complice*, film policier. *En croisant dans les mers du sud*, documentaire. *Une cornue biscornue*, dessin animé en couleurs et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

Service pharmaceutique

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 25 février et le lundi 26 février jusqu'à midi par la pharmacie MIROUSE.

ACCIDENT OU FUGUE ?

Nous avons signalé, dans notre précédent numéro, la disparition, depuis le 19 février, du jeune Abel Hénal, âgé de 14 ans, fils de M. Hénal, employé à la Compagnie d'assurances « La Préservatrice ».

A cet effet, M. le Commissaire de police invite toute personne susceptible de pouvoir donner des renseignements sur le jeune Abel Hénal à l'en aviser immédiatement.

Ce jeune homme répond au signalement suivant : taille, de 1 m. 63 à 1 m. 67 ; Cheveux et sourcils bruns ; il est vêtu d'un pardessus bleu marine, d'un pantalon gris foncé et coiffé d'un béret bleu marine. Il porte un tricot vert avec boutons blancs.

LA BANDE DES SEIZE VOLEURS

On se souvient qu'appel à minima a été relevé contre le jugement du tribunal correctionnel de Cahors dans l'affaire de la bande des « apprentis », groupe de 16 jeunes voleurs.

L'affaire fut appelée devant la Cour d'Appel le 15 février, mais plusieurs inculpés ayant fait défaut, l'affaire a été renvoyée au 7 mars.

Deux maisons s'effondrent à Cahors

Vendredi soir, vers 14 heures, la maison portant le numéro 12, rue du Château-du-Roi, appartenant à M. Artigalas, et faisant angle à la rue Jean-Vidal, maison dont la façade est classée comme monument historique, s'est effondrée ainsi que la maison voisine portant le numéro 14, appartenant à M. Bras.

Depuis plusieurs jours, le mauvais état de ces deux maisons avait été constaté et des travaux d'étayage avaient été exécutés.

Mais, vendredi matin, les voisins se rendirent compte que la menace d'effondrement était plus grande. Effectivement, à 14 heures, l'effondrement se produisit.

Mais il n'y a pas eu d'accident de personnes, car, peu avant l'effondrement, Mi Constant, entrepreneur, qui se trouvait sur les lieux, fit sortir de chez elle Mme Bras.

Les dégâts matériels sont importants.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 16 au 23 février 1940

Naissances

Gojon Claudine, 53, Boulevard Gambetta.
Delcros Jean-Claude, 11, rue du Château-du Roi.
Bornes Laurent, rue Wilson.
Jarriges Michelle, rue Wilson.
Verdier André, rue Wilson.
Reversat Monique, rue Wilson.
Bundt Liliane, rue Wilson.

Publication de mariage

Pomarède Jacques, préparateur en pharmacie, et Serres Augustine, s.p., à Cahors.

Mariages

Vallet Louis, caporal au 16e R.T.S., aux Armées, et Alphonsine Archassal, s.p.
Desdier Antoine, sergent au 16e R.T.S., aux Armées, et Jouglas Léa, s.p.

Décès

Laboudie René, maçon, 41 ans, 5, rue Fondue-Haute.
Terret Mélanie, Vve Célarié, s.p., 74 ans, au Payrat.
Estradel Géraud, s.p., 78 ans, 16, rue des Soubirous.
Boudy Anna, Vve Riols, s.p., 71 ans, rue Wilson.
Barreau Bernard, chiffonnier, 78 ans, 8, impasse Nadaillac.
Gay Elie, ouvrier agricole, 52 ans, rue Wilson.
Auzi Adrienne, Vve Gauthier, sage-femme, 75 ans, rue Brives.
Reversat Monique, 1 jour, rue Wilson.
Paulmier Joseph, s.p., 76 ans, rue Wilson.
Audebert Lucien, boulanger, 16 ans, rue Wilson.
Delpérié Sophie, s.p., 74 ans, 6, rue Daurade.

Arrondissement de Cahors

Lalbenque

Nos permissionnaires. — C'est avec plaisir que nous voyons revenir au pays nos braves soldats.

Nous sommes tout heureux de signaler l'arrivée de notre jeune compatriote, Miquel Raymond, cavalier de l'active, titulaire de la Croix de guerre avec cette élogieuse citation :

« Miquel Raymond, cavalier au 21e « groupe de chasseurs de reconnaissan- « ce. Volontaire à deux reprises, les 15 « et 16 décembre 1939, pour effectuer « une patrouille de nuit et assurer la « liaison avec une unité voisine, a rem- « pli sa mission avec intelligence et « sang-froid, en dépit de tirs de mi- « trailleuses et d'un violent bombarde- « ment. »

Raymond Miquel est le plus jeune des trois fils mobilisés de Miquel Germain, vétéran de 1914-1918.

Nos meilleurs compliments et félicitations.

C'est sa femme qui lui mettait ses chaussettes

Impossible de se courber

Ce vieil homme avait si mal aux reins qu'il ne pouvait se plier. Il devait appeler sa femme pour lui mettre ou lui ôter ses chaussettes. Les épaules aussi étaient prises, et il ne pouvait endosser sa veste sans aide. Sa vie était un martyre perpétuel. C'est un voisin qui lui recommanda les Sels Kruschen. Il en prit un flacon, puis deux, puis trois. Miracle ! Plus de rhumatismes. Il est rajeuni de dix ans. « Je dois faire un effort pour me rappeler mes souffrances passées, écrit-il, tant mon soulagement est complet. »

M. L..., à A... (Seine-et-Oise).

Kruschen chasse les rhumatismes et donne la santé parce qu'il supprime la « paresse organique ». Le foie, l'intestin, les reins recommencent à fonctionner normalement. L'acide urique, fauteur de rhumatismes, et tous les poisons du corps sont éliminés au jour le jour. Le sang est purifié. Les rhumatismes, maux de reins, sciatique, névralgies disparaissent. Vous rajeunissez, vous vous sentez revivre. Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies : flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50, 20 fr. 40.

Luzech

La taille des pêchers. — Du fait de l'absence, par suite de guerre, de beaucoup d'arboriculteurs, il a semblé à la S.N.C.F., aux Services agricoles du Département et aux Syndicats fruitiers, de reprendre les démonstrations de taille, tant pour parfaire l'éducation professionnelle des arboriculteurs non mobilisés, que pour éduquer certains jeunes et aussi des femmes susceptibles de remplacer les absents pour la taille des arbres.

C'est ainsi que le mercredi 28 février, de 9 heures à 11 heures (heure légale), M. Baquié, Moniteur de taille de la S.N.C.F., fera une démonstration de taille fruitière à Luzech, dans le verger de M. Poujade, maire, situé à la Douve, route de Luzech à Sauzet. Le Syndicat fruitier invite tous les agriculteurs intéressés à assister à cette démonstration de laquelle ils pourront retirer le plus grand profit.

Duravel

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Firmin Valadié, receveur buraliste, décédé à l'âge de 87 ans.

M. Valadié était une personnalité très connue et très estimée dans notre commune dont il fut conseiller municipal.

Une foule très nombreuse a suivi le convoi funèbre au cimetière, où M. Bugès, au nom du Comité républicain de Duravel et de tous les amis, a adressé au regretté disparu le dernier adieu.

Nous adressons à M. Charles Valadier, à la famille nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Pour les colis du soldat. — Le 3 mars prochain, M. Anatole de Monzie, député de Figeac, ministre des travaux publics, présidera, à Paris, une matinée artistique qui sera donnée au profit de l'œuvre du colis du soldat quercynois, par la Diane du Quercy.

Au cours de cette manifestation de belle solidarité, des personnalités artistiques bien connues à Figeac et dans la région se feront entendre, parmi lesquelles : Suzanne Margerit, pastourelle du Lot ; Germaine Ganiayre, au talent si délicat ; Juliette Dissel, qui se fit la belle interprète du barde figeacois, le président Malrieu.

D'autres célébrités se feront applaudir dans la magnifique salle de théâtre du Cercle militaire des officiers des armées de terre, de mer et de l'air, place Saint-Augustin.

Sous un tel patronage et avec de telles vedettes, la matinée artistique obtiendra le plus grand succès.

Des baraquements. — Des baraquements en maçonnerie et en bois vont être construits dans une propriété appartenant à l'hôpital-hospice. Il s'agit de logements prévus pour un millier de personnes.

Ainsi, la ville s'étend rapidement vers l'ouest où se trouvent toutes les possibilités et les avantages d'un beau développement.

Classe 1940. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, les conscrits de la classe 40 déposèrent une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

Nous venons d'apprendre qu'ils ont versé à la Caisse des œuvres de guerre la somme de 70 fr. Remerciements à nos futurs soldats.

Dissolution du Syndicat agricole de Figeac. — Le Syndicat s'est réuni en Assemblée générale le 18 février, sur convocation régulière, à l'effet de résoudre la situation créée par le décès du gérant, M. Maury.

Après échange de vues en considérations des situations présentes, l'Assemblée a décidé, à l'unanimité, de procéder à la dissolution du Syndicat. Procès-verbal a été dressé et signé par tous les membres présents à cette Assemblée.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Nécrologie. — C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris le décès de Mme Mathilde Gineste, née Lalande, du village de Trémolède. La défunte, qui n'était âgée que de 54 ans, laisse en partant son mari cloué dans son lit par une paralysie consécutive à la guerre de 1914, et deux enfants dont l'un est aux armées et l'autre fait partie du prochain contingent.

C'est une maison qui se ferme et une propriété qui sera inexploitée jusqu'à la fin des hostilités.

En adressant toutes nos condoléances à la famille, nous tenons à signaler cette situation à M. Qui de Droit.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 23 FÉVRIER (soir)

Une certaine activité d'aviation de part et d'autre.

Un nouvel effort soviétique contre la Finlande

On s'attend à de nouvelles et violentes attaques de la ligne Mannerheim. Les troupes soviétiques, qui ont reçu d'importants renforts, voudraient à tout prix s'emparer de Viborg.

Le terrorisme irlandais

Deux bombes à grande puissance ont éclaté en plein centre de Londres. Treize personnes ont été blessées.

Les déclarations d'impôts

Le délai des déclarations pour les impôts directs pour l'ensemble des redevables est uniformément prolongé d'un mois. Ces déclarations devront être faites avant le 31 mars 1940, délai porté au 30 avril pour les industriels et commerçants dont l'exercice a été clos en décembre 1939.

Des avions anglais ont survolé l'Autriche et la Bohême

Le Ministère de l'Air annonce que des avions de la Royal Air Force ont accompli, jeudi soir, des vols de reconnaissance au-dessus de l'Autriche et de la Bohême.

Défense passive

L'Officiel publie un décret stipulant que des peines correctionnelles seront appliquées à ceux qui ne voileront pas leurs lumières.

PRÉPARATEUR en PHARMACIE

classe 1941, 4 ans de pharmacie, demande place aide-pharmacien ou auxiliaire préparateur.

S'adresser : Syndicat des pharmaciens, 97, Bd Gambetta, Cahors.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Raymond RIOLS; Mademoiselle Marguerite RIOLS ; Madame Veuve RIOLS ; Monsieur Isidore BOUDY et sa famille ; Mme Veuve BOUDY et ses enfants ; Monsieur DELTEIL et son fils Pierre et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Julien RIOLS

née BOUDY

AVIS DE DECES

Monsieur et Madame Victor CAILLAU, négociants, les familles DELPÉRIÉ, BOYÉ et LAGARD ont la douleur de vous faire part du décès de

Mademoiselle S. DELPERIE

leur cousine, décédée le 23 février 1940, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 25 février, à 13 heures précises, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 6, rue Daurade.

BANQUE POPULAIRE DU QUERCY ET DE L'AGENAIS

Siège Social, 1, rue Maréchal-Joffre
CAHORS

Souscription sans frais aux Bons d'Armement et de la Défense Nationale

Escompte des Bons du Trésor, des Bons de réquisition, des Bons de la Défense Nationale à toutes échéances.

S'adresser à ses bureaux (pour le Lot) : CAHORS et SOUILLAC

PETITES ANNONCES

Chauffeurs (poids lourds) sont demandés Société de Pavages et Asphaltes, 36, Route de Toulouse, Cahors.

Propriétaires-Viticulteurs du Lot offrez vos vins aux « CAVES CADURCIENNES », 5, rue de la Chantrerie, Cahors.

Recherche à Cahors ou environs, **maisons rapport ou agrément.** Payement comptant. Faire offres : R. Maratuech, 109, Boulevard Gambetta, Cahors.

A vendre, **maison avec jardin.** S'adresser : 41, Avenue de Toulouse.

Magasin Henri Esders, 10, rue Joffre, Cahors, demande bonne ouvrière pour retouches.

On demande jeune fille présentée par parents pour commerce. S'adresser : Chaussures Cendrillon, rue Joffre.

Terrains maraîchers à louer. S'adresser: 16, rue Fondue-Haute, Cahors.

A vendre à Cahors, à proximité de la rue Joffre et de la Mairie, une maison 4 pièces, cave et grenier, gaz, électricité, libre de suite. J. Dellard, Cabinet Immobilier, rue Joffre.

A vendre maison 2-3 pièces, très agréable, centre ville, en réparation, petit prix. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre villa 9 pièces, jardin, centre Cahors, état neuf. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre lotissements très bien, abords de Cahors, depuis 10.000 fr. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

A vendre propriétés rapport et agrément, tous genres, petits et gros prix. C. Vaissié, 2, rue Portail-Alban, Cahors.

VENDRE — ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

VENTE - ACHAT

LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas

TERRAINS
COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

UNIQUEMENT DU COURTAGE

Cabinet Immobilier
(21e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS

VENTE ET ACHAT
de propriétés de rapport et d'agrément

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
Expertises
TOUS RENSEIGNEMENTS
GRATUITS

POUR 90% DES MALADIES

ce sont les vices du sang qu'il faut accuser ; la plupart des affections de la peau : acné, furonculose, dartres, eczéma, psoriasis, couperose, le rhumatisme, la goutte, les douleurs de l'estomac et des reins, la constipation, l'anémie, les misères féminines, n'ont généralement d'autre origine qu'un mauvais état du sang.

Le seul traitement logique à appliquer dans ces différents cas consiste donc dans une cure d'épuration du sang, qui le débarrasse de ses toxines, lui restitue sa pureté et lui permet de remplir normalement son rôle vivifiant.

Rien ne vaut pour cela la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, remède naturel composé d'une sélection de plantes alpestres au pouvoir reconnu et qui réalise parfaitement et sans à-coup le nettoyage du sang, c'est-à-dire du corps entier. Des milliers de personnes lui doivent la santé et adressent chaque jour les témoignages émouvants de leur reconnaissance à la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Le flacon 17 francs impôt compris dans les Pharmacies
Renseignements et attestations
Laboratoire J. BERTHIER, à Grenoble

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES
AIGREURS
GASTRITES
DYSPEPSIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12.50 la boîte

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE
du sieur MONTAUT Léon, Entrepreneur T. P. à Cahors, 42, route de Paris.

Conversion en faillite

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du 20 février 1940,

Il a été extrait ce qui suit :

« Le Tribunal convertit la liquidation « judiciaire du sieur MONTAUT Léon en « faillite ;

« Déclare le dit sieur MONTAUT Léon « dessaisi de l'administration de ses « biens ;

« Nomme Monsieur ROLLÈS, l'un de « Messieurs les Juges. Juge Commissai- « re, et Monsieur GRAMONT, expert- « comptable, demeurant à Cahors. syndic « définitif de la dite faillite pour la « gérer et l'administrer sous la surveil- « lance de Monsieur le Juge-Commissai- « re;

« Ordonne que le failli sera provisoi- « rement dispensé du dépôt de sa per- « sonne dans la Maison d'Arrêt ;

« Dispense de l'apposition des scellés ;

« Dit que les opérations de la dite fail- « lite seront suivies sur les derniers er- « rements de la procédure de liquida- « tion. »

Pour extrait conforme :

Le Greffier suppléant :
BONNEFOUS.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 34

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Elle se souvenait bien qu'elle avait voulu chasser de sa vie l'homme des forêts, mais elle pensait seulement, pour le moment, à ne pas donner sa place à la belle Carmen Gaylor.

De son côté, Nick était follement heureux, plus heureux qu'il n'avait jamais cru possible qu'il le soit.

Angèle ne lui dit pas quelle excuse elle avait envoyée à Mme Harland pour remettre sa visite, et il ne cherchait pas à la savoir, c'était assez pour lui qu'elle eût refusé l'invitation. Il aurait été cependant plus fier et plus heureux encore, s'il avait su comment franchement Angèle avait appris à sa nouvelle amie pourquoi elle changeait ses projets.

« Je pense, chère amie, avait-elle écrit, que j'aurai toujours le temps de visiter San-Francisco, puisque je vais devenir propriétaire dans le voisinage, tandis que je n'aurai plus l'occasion que m'offre M. Hillard de visiter la vallée de Yosemite. J'ai peur de le froisser en refusant sa proposition. M. Morehousse me l'a présenté comme devant le remplacer auprès de moi pendant ma tournée dans le Nouveau Monde, je sais bien que M. Morehouse est un vieux père de famille, et M. Hillard un jeune homme, et qu'il pourrait y avoir des commérages. Mais ce n'est pas le cas. Personne ici ne me connaît et je ne connais, pour ainsi dire, personne. La seule chose qui me préoccupe est de savoir si vous voudrez bien m'inviter après mon excursion. J'ose espérer que oui, et je vous en remercie de tout cœur. »

Sur les instances pressantes d'Isidora Dène, Falconer avait déjà invité Carmen Gaylor. Ils ne pouvaient pas la décommander sous prétexte que son ami Nick Hillard et Mrs May retardaient leur visite. Donc, les choses suivraient leur cours ; ils recevraient d'abord Carmen Gaylor et, quand il lui plairait, sa demeure était ouverte à la charmante Mrs May.

. . . . . .

La visite à San-Francisco fut une surprise pour Angèle. Son père lui avait conté maintes histoires sur l'originale cité et l'écheveau embrouillé de ses rues montant et descendant.

Mais le San-Francisco qu'il avait connu dans sa jeunesse avait grandement changé, même avant le fameux incendie qui avait amené la création de nouveaux quartiers et presque d'une nouvelle ville.

Ce premier soir, Nick l'emmena dîner au quartier chinois, dans un des plus grands restaurants chinois de San-Francisco. La jeune femme aurait frémi si elle avait su les chiffres impressionnants de l'addition payée par Nick pour leurs deux dîners.

Il était près de huit heures quand ils eurent fini, et un guide se présenta, retenu par Nick, pour les emmener visiter ce qu'il y avait de curieux dans l'original quartier.

Tout y était nouveau pour Angèle : les boutiques, les lanternes en forme de cœurs, les petites femmes et les petits hommes aux luxueux vêtements de soie brodée, et tout enfin lui était surprise et agrément.

Elle acheta des colliers d'ivoire, des bracelets de jade et un collier pour le chat de Kate.

Nick se retourna vers le guide pour lui demander ce qu'il y avait d'intéressant encore à leur montrer.

— Qu'est-ce que Madame aimerait voir ? demanda-t-il.

— Tout ce que vous voudrez, dit Nick.

« Nous avons dîné au restaurant chinois, et à part les choses que tout le monde peut connaître maintenant, nous voudrions des choses un peu plus originales.

— Il y a là un vieux musicien, suggéra le guide, qui fut chef d'orchestre dans le grand théâtre chinois. Il a un petit théâtre ; je puis vous montrer une autre maison où les enfants chantent et dansent. Ces pauvres petits enfants, qui vont à deux sortes d'écoles jusqu'à 9 heures, sont obligés de jouer jusqu'à minuit.

Et, comme Angèle faisait un geste de pitié :

— Mais il ne leur servirait de rien que Madame se privât d'aller les voir ; car même s'il n'y avait personne, on ne les enverrait pas au lit et ils attendraient jusqu'à minuit la clientèle.

— Entendu pour les petits musiciens ; mais, ajouta-t-elle il y a quelque part des fumeries qui sont intéressantes ?

— Oui, mais je ne suppose pas que cela plairait à Madame.

— Si vraiment, je suis sûre que cela m'intéressera.

— C'est assez difficile, dit le guide, car les fumeries d'opium sont défendues, et les fumeurs se cachent, mais je puis vous amener chez une cartomancienne qui porte le costume, vend des reliques et dit la bonne aventure.

— Soit ! Mais je tiens à la fumerie d'opium, persista Angèle, voyant que l'homme évitait le sujet.

— C'est presque impossible ! dit-il, regardant Nick.

Angèle s'obstina.

— Je ne serai heureuse que quand j'aurai vu une fumerie d'opium. Les livres disent que c'est très intéressant.

— A vrai dire, Madame, dit-il à bout d'argument, votre mari m'a dit, quand il m'a engagé pour ce soir, qu'il pensait préférable de ne pas vous emmener dans un pareil endroit, car vous auriez une impression pénible.

— Oh ! s'exclama la jeune femme, je ne suis pas tellement impressionnable, et puis il n'est pas mon mari.

Elle se demanda aussitôt s'il n'aurait pas été mieux de garder le silence et de laisser l'homme penser ce qu'il voulait, puisque jamais il ne la reverrait.

Elle rit un peu nerveusement afin de montrer à Nick qu'elle n'était pas embarrassée et elle persista dans sa résolution.

— Je veux absolument voir une fumerie.

— Cela vous attristera, plaida Nick, et j'ai toujours pensé que jamais je n'amènerais, à un tel spectacle, une femme ayant du cœur...

— Eh bien ! mettez que je n'ai pas de cœur, et que j'ai seulement une volonté, dit Angèle en riant, bien qu'un peu vexée. Mais elle ajouta poliment :

— Au fait, vous êtes mon hôte, et je dois renoncer à ma volonté pour faire la vôtre.

« Nous allons commencer par le chant des enfants, dit-elle au guide, nous verrons pour le reste.

Le guide les conduisit dans l'endroit en question. A peine le spectacle était-il commencé, qu'Angèle sentit une main se poser sur son bras ; elle se retourna et vit une jeune Chinoise qui pouvait avoir seize ou dix-sept ans et qui lui souriait. Elle lui sourit aussi, alors la jeune fille fit un geste de la main l'invitant à la suivre par la porte ouverte derrière elle.

Angèle regarda Nick, il était absorbé par la danse et n'avait pas vu la jeune fille. Elle pensa, avec un plaisir enfantin, qu'il serait amusant de disparaître sans que Nick Hillard, qui la surveillait si attentivement, s'aperçût de sa disparition.

Doucement, pour ne pas attirer son attention, elle suivit la jeune fille et une seconde plus tard, elle se trouvait dans un couloir sombre, derrière son silencieux guide.

XIX

— Voulez-vous voir, dit la jeune fille, une fumerie d'opium ?

— Je ne demande pas mieux, dit Angèle, mais personne ne voulait m'y conduire.

Elle rit, toute heureuse de toucher si vite au but qu'elle se proposait.

— Eh bien ! suivez-moi, mais je dois vous demander un dollar.

Angèle s'empressa de verser la somme demandée avec une sorte de satisfaction à penser que presque tout son argent avait été dépensé pour acheter des bibelots qui encombraient les poches de Nick, car elle éprouvait un sentiment d'insécurité quant à l'honnêteté de son guide.

Le couloir dans lequel elle s'était engagée devenait de plus en plus sombre.

— Où me conduisez-vous ? dit-elle, devenant inquiète, et ayant un peu de remords en pensant à Nick.

— Je vous conduis à la prochaine porte, que vous voyez en face.

Quelques secondes plus tard, Angèle se trouvait dans une petite chambre, ou plutôt une petite boîte, dans laquelle un vieillard squelettique était accroupi.

(*à suivre*).